



Compte-rendu du Comité de suivi du 15/04/2005

Participaient :

Administration: Le DDE; le DDE adjoint, le SG

Syndicats : CGT, FO

Pour la CFDT : JAC

+ Dina BAURENS, invitée par la CFDT

L'administration nous a remis le document "**Missions et moyens des services**" qui pour chaque service détaille les missions, les participations à l'action interministérielle, l'animation de réseau, les contributions aux missions d'autres unités, les effectifs (macrogrades) pour chaque bureau du service.

Il nous était difficile de discuter de ce document de plus de 30 pages (il manque un vrai travail préparatoire pour ces réunions !) c'est pourquoi nous avons demandé de pouvoir en rediscuter à la **prochaine réunion du 12 mai**.

Pour info, quand même, voici la **structure + effectifs** (macrogrades - REA 2005, modifiée avril 2005)

SERVICE GENERAL (SG)

Secrétariat du service	1C
Ressources Humaines	1A, 2B, 5C
Formation	1B, 1C
Médico-social Prévention	2B, 1C, 1 médecin
Moyens Généraux	1B+, 8.5C, 2AE, 1 conducteur auto
Informatique	1B+, 3C
Gestion Programmation	1B+, 1B, 1C
Comptabilité Marchés	1B+, 3.5C

SERVICE RISQUES, DEVELOPPEMENT DURABLE, APPUI TERRITORIAL (SRDDAT)

Bureau Administratif	1B+, 1C
Dev. Durable, Risques	1A, 4B, 1C
Eau, Prévision Crues	1B+, 6B, 1C, 1OPA
Conduite Projets, CP	1B+, 5B, 2C
Conception Technique	1B+, 3B, 4C
Tech & Sécurité Route	1A (ou 1B+), 2B, 3C, 2C expl
Coordination Séc. Routière	1B+, 1B, 1C
Formation du Conducteur	1A, 5B

SERVICE CONNAISSANCE TERRITOIRES PLANIFICATION (SCTP)

Secrétariat Service	1C (partagé avec BOT)
Mission Aménagement (MISA)	1A
Observation Territoires (BOT)	1A, 3B, 1C
Planification	1A, 3B, 2C (dont 1C partagé avec MISA)

SERVICE URBANISME HABITAT (SUH)

Secrétariat Service	1C
Politique Ville Renouv.Urbain	1B+, 1B, 1C
Droit Logement Financement	1A, 3B, 4C
Habitat & Aménagement	1B+, 3B, 1C
Urbanisme & Construction	1A, 3B, 2C
Contentieux & Contr. Légalité	1A, 2B, 1C

SUBDIVISIONS TERRITORIALES D'AMENAGEMENT

ATTENTION : le découpage et les effectifs des subdivisions sont PROVISOIRES, ils sont basés sur le scénario privilégié par le CODIR avant aval de la Préfecture et des élus.

L'administration nous a informé du redécoupage territorial des 3 subdi (calé sur les intercommunalités), mais il est NON diffusable pour l'instant (voir plus haut). Vous pouvez venir le consulter à mon bureau (217). Il a été fait pour donner une "robustesse" aux subdis, notamment à Caussade (qui faisait partie de nos préoccupations au dernier CTPS, ce qu'a rappelé le DDE)

Chaque subdivision est composée de :

- Chef de subdivision
- Suppléant Chef Subdi (l'un des chefs de pôle)
- Activités Support
- Pôle ADS
- Pôle Aménagement
- Pôle Ingénierie Technique

CASTEL/MOISSAC	1A, 3B, 7B expl, 4C techn, 8C adm, 4 C expl = 27
CAUSSADE	1A, 3B, 5B expl, 2C techn, 6C adm, 2 C expl = 19
MONTAUBAN	1A, 4B, 4B expl, 2C techn, 7C adm, = 18

Pour le regroupement Castel/Moissac, le scénario privilégié est un site unique (Parc Fleury ?) avec une solution transitoire sur le site de Castel réaménagé.

TRANSFERT des RN

Le Conseil Général (CG) a adopté le principe pour le FSL, aide à la pierre, etc, et émis un avis DEFAVORABLE au projet de décret sur transfert des RN (mais plus sur la méthode et les moyens que sur le principe). Par réalisme, le CG s'organise cependant pour le transfert, notamment en créant avec la DDE un groupe de travail dont la première réunion était prévue le vendredi 15 après-midi (Butte, Fabre, Pellegrin).

Pour la DIR (Direction Interrégionale des Routes) du Sud-Ouest, M. CHEMIN, préfigurateur et futur Directeur, vient le 24 mai à la DDE, rencontrer le Service Routes et le CEI Montauban. Fin Mai, on nous annonce au moins une orientation sur l'organisation de la DIR.

Dans le même ordre d'idée, le SERMIP CFDT (pour la CFDT 82, Christian Capelle et JA Camel) rencontrera Daniel CHEMIN à une date à affiner (fin mai ?).

PROCESSUS

Comme nous vous l'avions déjà indiqué, et comme nous l'avions écrit au DDE le 14 mars, la DPSM et le cabinet du Ministre donnait comme consigne de faire des bourses aux postes au cours du 2ème trimestre 2006.

Il semble que la direction se soit rendu aux arguments du ministère et nous propose donc un nouveau processus pour mettre en place l'organisation.

En gros, cette organisation devra être effective au 01/11/2006 ("recommandation" ministère).

D'ici là, en oct 2005, organisation définitive des DIR & SMO et organisation définitive du Conseil Général (enfin, peut être !). En foi de quoi il nous serait proposé une organisation **définitive** (au REA 2006 près !!!) de la DDE 82 (plus de service route, et services supports (SG ...) revus à la baisse). Les fiches de postes sont alors publiées et chacun peut se positionner : **c'est un recueil des vœux.**

On traite l'ensemble des vœux, puis retour aux agents et identification des problèmes restants (évalués à une dizaine par la direction ???)

A partir de janvier 2006, la direction nomme des "préfigurateurs de service" qui doivent préparer jusqu'au 01/11/2006, les futurs services et bureaux (plan de développement des compétences, logistique des bureaux, etc ...)

La direction "s'engage" à traiter les problèmes "traumatisants" par des correctifs à l'organigramme pendant la période de préparation (Janv 2006/Oct 2006).

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

La direction se fixe un plan d'action avec 4 missions de développement des compétences dans les domaines de :

- processus de production de documents de planification
- conseil et assistance aux collectivités locales en matière de logement, constructions , ...
- appui aux collectivités locales en matière de risques et crises
- contentieux

Début mai sera mis en place un mode de fonctionnement et les différentes étapes.

VOLET IMMOBILIER DE LA REORGANISATION

Le projet de service remonté à la DPSM en décembre 2005, comportait un volet immobilier (maintenance des locaux, adaptation aux nouvelles structures des services et bureaux, évolution des implantations (Castel/Moissac) et les coûts)

La DPSM aurait donné une réponse favorable.

En gros :

Départ de l'ABF (fin 2006 ?) --> rapatriement de la subdi Montauban sur le siège. Proposition au CG de s'implanter sur la subdi Montauban et laisser les locaux du siège.

Siège : réorganisation, adaptation des bureaux (cloisons, informatique, etc ...), travaux d'étanchéité, d'adaptation aux températures, etc ..

Castel/Moissac : Parc Fleury--> nouvelle subdi (2008 ?) Avis favorable pour étude faisabilité, mais seulement en location de bureaux !

Libérations de bureaux : Beaumont, Castel, Moissac (Subdi et Parc) qui seraient revendus.

DISPOSITIF D'ECOUTE

La direction veut mettre en place un dispositif d'écoute : L'encadrement doit être sensible (sensibilisé !) aux problèmes engendrés par la réorganisation. Pour cela la direction envisage un forum des cadres (fin mai ?) qui définira des principes et des méthodes. En parallèle le pôle Médico-social et l'assistante sociale identifieront les cas sensibles.

RAPPROCHEMENT DDE/DDA

La préfète a fait remonter son projet à son ministère pour le 31 mars. Personne ne le connaît ! Il sera présenté le 20 avril aux chefs de services du département.

Les seules informations en possession de notre direction sont :

Ce n'est pas un projet fusionnel. On parle d'un guichet unique en matière d'Ingénierie publique, d'une optimisation des moyens (?) une meilleure(!) synergie, des SIG communs, etc ...

Infos : le Parc assure l'entretien des véhicules DDA depuis un mois.

Un CODIR commun DDE/DDA est prévu une fois par mois.

La préfète viendra à la DDE le 10 mai à 15h. Il serait prévu d'y réunir les représentants des 2 CTPS (DDE et DDA).

Et APRES ?

Une nouvelle réunion du Comité de suivi est prévue le 12 mai à 15 h. Nous devons y apporter des commentaires sur les "missions et moyens", le processus proposé, etc.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir nous trouver pour consulter les documents fournis (sous forme papier), notamment sur les missions et moyens, les effectifs, le découpages des nouvelles subdivisions ...